

N° 697₂

29 Janv 2014
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Agissons le 6 février pour changer de cap !

Lors de ses vœux, le président de la République a séduit le Medef et les marchés financiers. Il nous propose « du sang et les larmes », la rigueur et le transfert vers les ménages et les salariés des cotisations payées par les entreprises. La CGT propose à contrario de rompre avec la financiarisation, l'austérité et les logiques de court terme.

Il faut reconnaître nos qualifications, augmenter nos salaires et nos retraites, mettre fin aux inégalités femmes/hommes. Il est inadmissible que le salaire moyen d'embauche d'un jeune thésard soit de 1 200 € net et que les femmes gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes. Nous voulons qu'en plus du SMIC, la loi impose un salaire minimum en fonction de la qualification, d'un montant de 1,8 SMIC pour le niveau Licence, 2 SMIC pour le niveau Master et 2,3 pour le Doctorat.

Nos entreprises sont mises en danger par les actionnaires qui exigent une rentabilité croissante. Pour y faire face, les salariés doivent disposer de nouveaux droits : droit prioritaire de reprise d'embauche en cas de cession d'entreprise, droit de veto suspensif sur les plans sociaux. Et puis, pourquoi continuer les 200 milliards d'aides publiques accordées chaque année aux entreprises, sans aucun objectif et obligations de création d'emplois ?

Nous appelons les cadres du secteur des activités postales et de télécommunications à se mobiliser le 6 février 2014 avec l'ensemble des salariés pour défendre les emplois, les salaires, la protection sociale et le service public.



Branche Poste

Désert postal = désert territorial

Le nouveau contrat de présence postale territoriale pour 2014-2016 confirme le désengagement financier de l'Etat. Déjà la moitié des bureaux de Poste n'en sont plus et les partenariats représentent 42% du réseau. La règle sur l'accessibilité fixée par la loi n'est plus respectée. Alors que l'ARCEP a chiffré le coût réel annuel de la contribution de La Poste à l'aménagement du territoire à 252 Millions €, le montant prévisionnel des ressources se limitent à 170 millions qui proviennent des abattements de fiscalité locale dont bénéficie La Poste. Tous ces éléments ont conduit les administrateurs CGT à voter contre la signature de ce contrat. La Poste a besoin d'un renforcement de la présence territoriale. La CGT propose d'améliorer le service public postal en développant la complémentarité de ses activités principales.

Contrat de Génération insuffisant et dangereux

La Poste propose à la signature un accord sur le contrat de génération dans lequel elle intègre des mesures de départs anticipés : le Temps Partiel Aménagé Senior. La CGT ne peut l'avaliser car il aggraverait les conditions de travail de ceux qui restent sans améliorer les modalités d'un départ anticipé. Bien que les indemnités compensatrices soient légèrement revues à la hausse, les mesures proposées sont largement insuffisantes. La Poste s'obstine à refuser une rémunération plancher, et de prendre en charge la sur-cotisation durant le TPAS. Elle entend jouer sur le ras le bol du personnel pour le faire partir à moindre frais. La CGT exige une rémunération à hauteur de 75% minimum et une prise en charge des cotisations à 100%. Même si l'accord est valable jusqu'au 31/12/2015, les conditions seront révisées chaque année. La Poste peut et doit faire mieux.

Branche Télécoms

GPEC : c'est parti !

Les négociations sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) à Orange ont démarré. Elles se placent sous le signe de l'ANI 2013 avec, en particulier l'obligation d'aboutir à un accord, et pas seulement de négocier.

La GPEC est un outil et pour qu'il soit utile, il faut que les éléments fournis soient le plus exhaustifs et éclairants pour l'avenir des métiers dans l'entreprise en fonction des choix stratégiques et de l'environnement.

Orange veut s'en servir comme un outil d'accompagnement de la décroissance des effectifs, ce que la CGT récuse. Au contraire, c'est l'occasion d'envisager les recrutements localisés nécessaires à l'activité pour la reprise des activités sous-traitées et la transformation des contrats précaires.

Gouvernement et Contreparties

Le gouvernement compte exiger des « contreparties » en termes d'investissements et d'emploi, pour l'utilisation des fréquences hertziennes qui sont un domaine public.

Le gouvernement « souhaite inscrire en dur des obligations en matière d'emploi et d'investissements de la part des opérateurs », indique la ministre déléguée à l'Economie numérique F. Pellerin. « Nous voulons modérer les ardeurs de l'amour du low-cost, et préserver l'équilibre économique du secteur ». « Nous attendons que les opérateurs investissent 30 milliards d'euros ces prochaines années pour développer la fibre optique. Car s'ils ne le font pas eux, qui le fera ? Sinon les collectivités devront lever plus d'impôts », a indiqué A. Montebourg, le ministre du Redressement productif. Alors que les opérateurs ont versé jusqu'à trois fois le montant de leurs bénéfices 2012 en dividendes, ce qui sur 10 ans, assurerait le câblage de la fibre optique sur toutes la France.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Exploitation des stagiaires, ça suffit !

Le capitalisme est dans une phase de « féodalisation de la société ». Depuis 25 ans, nous vivons la casse organisée des services publics, des garanties collectives... Nos jeunes sont particulièrement victimes. 100000 emplois sont camouflés par des stages peu ou pas rémunérés. Le stage est un véritable outil pour contourner le droit du travail : il n'est pas intégré dans un cursus pédagogique, pas contrôlé par l'école, n'est pas une mise en pratique d'une formation mais est confondu avec celle-ci, le stagiaire n'est pas suivi par un tuteur salarié ou enseignant. Bref, le stage permet au patronat d'avoir une main d'œuvre gratuite. L'UGICT propose de créer un statut du stagiaire proche de celui de l'apprenti et rémunéré.

Signez la pétition : sur le site de l'Ugict. : <http://www.ugict.cgt.fr/>

Emploi

Chomeurs : moins de droits

Dans la première séance de négociation du vendredi 17 janvier, les véritables enjeux de l'assurance chômage n'ont pas été abordés. Néanmoins, sous prétexte d'équité le patronat ne conçoit l'évolution des règles de l'assurance que sous un angle coercitif pour les chômeurs. L'ensemble des organisations syndicales ont affirmé leur volonté de ne pas diminuer les droits des demandeurs d'emploi.

Aussi, la CGT a rappelé qu'un demandeur d'emploi sur deux seulement était indemnisé, que le déficit de l'Unedic résultait des 51% d'entrées à Pôle-emploi qui sont consécutifs à la précarité et la forte flexibilité organisée par les entreprises. Pour un coût de près de 8,5 milliards d'euros à l'assurance chômage.

Dans cette négociation, la CGT porte également une série de revendications en termes d'indemnisation et de formation.

Unis pour l'emploi et les salaires

La CGT, la CFDT, la FSU et l'Unsa se sont rencontrées le 14 janvier afin de réclamer que le « pacte de responsabilité » soit plus clair sur les aides distribuées aux entreprises. Elles réclament la généralisation de la conditionnalité des aides et des exonérations fiscales à l'emploi, notamment celui des jeunes et des seniors, à la qualification des salariés et à l'ouverture de négociations sur les salaires.

Elles préconisent de privilégier l'impôt direct sur l'impôt indirect et appellent à engager des actions communes en direction des Régions, de l'État, du patronat et de la BPI ainsi qu'une campagne en faveur du plan d'investissement proposé par la Confédération européenne des syndicats, laquelle appelle à une manifestation européenne le 4 avril.

International

Pain, éducation, liberté

Depuis 2010, les gouvernements grecs successifs ont multiplié les plans d'austérité. Aujourd'hui, la réalité sociale et humaine est terrifiante : chômage massif, pauvreté, dépressions, suicides, fermetures d'écoles, manque de médicaments dans les hôpitaux...

En mars 2013, le gouvernement a réduit la présence du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire et créé les conditions d'une reprise par le privé.

La CGT et la FSU apportent leur plein soutien aux enseignants et aux étudiants grecs qui se mobilisent pour sauver leur université et reprennent le slogan du soulèvement des étudiants de Polytechnique contre la dictature des colonels en 1973 : « Pain, éducation, liberté ».

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Formation : le parcours du combattant

Après 10 ans de bataille menée par l'UGICT-CGT et les organisations de jeunesse pour dénoncer les abus dont sont victimes les stagiaires et malgré des premières avancées, la CGT n'a pas signé l'accord sur la formation professionnelle du 14 décembre entre le patronat et les syndicats et que le gouvernement va transcrire en loi, dès février, en procédure accélérée.

La CGT reproche à ce texte de baisser les obligations de formation pour les grandes entreprises (qui sont moindres que celles des PME-TPE) et des droits, sans garanties de financement.

Il y a 1,5 millions de stagiaires chaque année, dont 100 000 emplois dissimulés, 40% sans encadrement pédagogique, 70% non indemnisés. Au vu de ces chiffres l'urgence : c'est d'agir !

Economie

De nouvelles normes pour l'INSEE

L'Insee nous informe que les comptes nationaux vont être recalculés en fonctions des nouvelles normes comptables internationales. Les nouveaux indicateurs (PIB, investissements, déficit publics etc.) seront disponibles le 15 mai 2014. L'Institut affirme ne pas être en mesure d'avancer des chiffres, mais pourrait afficher des tendances avec un PIB revu à la hausse et une augmentation de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée.

Pourquoi, à un moment où la croissance et les déficits se mesurent sur la valeur « du trait de crayon » des réseaux sociaux, se précipiter sur des calculs et convoquer d'éminents économistes chargés de démontrer la validité de leurs analyses ?

Que devient la prime Sarkozy ?

Qui se souvient de « la prime à 1000 euros » instaurée sous Nicolas Sarkozy ? Annoncée en 2011, elle concernait les entreprises de plus de 50 salariés ayant versé un dividende en progression par rapport à la moyenne des 2 années précédentes. Le dispositif n'avait pas convaincu la CGT qui y voyait un frein à une augmentation de salaire. Par ailleurs, certaines entreprises ne proposaient à leurs salariés que des primes inférieures à 10 euros alors que la loi spécifie que cette prime « ne saurait être purement symbolique ».

Finalement, une étude montre que les entreprises ont distribué en moyenne 270 euros en 2012, 200 euros en 2013. Environ 60% des entreprises versent moins de 150 euros et 30% moins de 80 euros à leurs salariés.

Égalité

Avortement remis en cause en Espagne

Le gouvernement espagnol a annulé le 20 décembre 2013 la loi organique de février 2010 autorisant le droit à l'avortement, sauf sur quelques cas très limités (viol avec plainte déclarée ou danger pour la santé de la mère, ou certificat médical de malformation fœtale). Cette décision intervient après l'offensive au parlement européen des opposants (issus de partis politiques réactionnaires) aux droits des femmes, qui ont rejeté le 10 décembre le rapport d'une députée sur la santé et les droits sexuels et génésiques et qui proposait entre autres de reconnaître en Europe le droit à la contraception et à l'avortement. Tout ceci relance le débat sur le droit des femmes de disposer de leurs corps, droits acquis de longues luttes dans des pays comme la France.